

Rapport du séminaire « Indicateurs de développement durable : une boussole pour la Belgique? » Mardi 14 octobre 2008

1. Les avis du CFDD sur les indicateurs de développement durable, par Prof. Leo Sleuwaegen, président du groupe de travail recherche scientifique du CFDD

2. Présentation de la liste des indicateurs de développement durable du CFDD par M. Marc Depoortere (CFDD) : Cette liste nous permet-elle de mesurer l'état de la Belgique dans la voie d'un développement durable ?

Le CFDD travaille depuis 2002 ans sur le thème des indicateurs de développement durable, parce qu'il estime que la Belgique doit se doter d'une liste d'indicateurs de développement durable qui soit de bonne qualité scientifique, mais qui soit aussi le résultat d'un processus de construction transparent et démocratique. A ce jour, malgré les promesses formulées lors du séminaire que le CFDD organisa en 2005 avec la défunte plateforme indicateurs de développement durable, une telle liste n'existe pas encore.

Pour étudier la faisabilité d'un tel processus, le CFDD a décidé de construire lui-même une telle liste, en soulignant bien qu'il s'agit avant tout d'un exercice exploratoire.

Une question centrale devait structurer nos travaux : pouvons-nous construire un tableau de bord, qui nous indique si la Belgique est bien sur la voie d'un développement durable. Où sont les voyants verts, rouges ou oranges, qui puissent nous indiquer des priorités pour l'action politique.

Un long processus de négociation entre les membres du CFDD s'est étalé sur plus d'une année pour la construction de la liste. Le point central du compromis est de partir d'une structure reprenant les dix thèmes de la liste eurostat d'indicateurs de développement durable et d'y insérer les indicateurs de la stratégie de Lisbonne, ou d'autres indicateurs si nécessaire. Après de longs arbitrages, le CFDD est parvenu à une liste structurée sur dix thèmes et comportant des indicateurs de trois niveaux : indicateurs clés, explicatifs et complémentaires.

Le tableau est repris ci-dessous :

THEME	Indicateur clé	Indicateurs explicatifs	Indicateurs complémentaires
1. Développement économique	<p>PIB réel par tête (en terme réel et parité de pouvoir d'achat)</p> <p>Productivité totale des facteurs</p> <p>Taux d'activité entrepreneuriale (entreprises innovantes)</p>	Taux d'emploi	<p>Nombre de brevets par million d'habitants</p> <p>Nombre de diplômés du degré supérieur</p> <p>Pourcentage de travailleurs suivant une formation</p>
2. Pauvreté et cohésion sociale	<p>risque de pauvreté après transferts sociaux</p> <p>chômage de longue durée</p>	Indicateurs de Gini avant et après les transferts sociaux	<p>Jeunes ayant quitté prématurément l'école</p> <p><i>indicateur d'égalité des chances (à développer)</i></p>



			<i>indicateur de cohésion sociale (à développer)</i>
3. Changement démographique	Taux de dépendance des personnes âgées	Taux de fertilité total Solde migratoire.	
4. Santé publique et santé sociétale	Espérance de vie en bonne santé		Nombre annuel de suicides Nombre annuel de tués sur les routes
5. Changement climatique et énergie	Emissions de gaz à effet de serre	Consommation absolue d'énergie	
6. Modes de production et de consommation	Indice de flux de matières (à développer)		Volume de déchets ménagers et taux de recyclage des déchets
7. Gestion des ressources naturelles	Indice de biodiversité	Indicateur de "mitage" du territoire <i>(à développer)</i>	Indice biotique belge
8. Transport durable	indicateur de saturation des réseaux de transport		distribution modale des transports accessibilité aux transports en commun
9. Bonne gouvernance	Ratio dette publique/PIB		
10. Partenariat global	APD en pourcentage du PNB Un indicateur lié à la mondialisation (à développer)		

Une des questions à se poser est de savoir si cette liste, résultat d'un long processus légitime de négociation est utilisable pour l'objectif auquel nous la destinons, à savoir mesurer l'état du développement durable en Belgique.

Pour ce faire, le CFDD a collecté des statistiques pour chaque indicateur où elles étaient disponibles et a montré l'évolution de la situation belge, en comparaison avec trois pays voisins, (les Pays-Bas, la France, l'Allemagne), la Suède et une moyenne européenne (souvent UE 15). Une telle analyse devrait nous permettre de répondre à ces deux questions :

La liste nous permet-elle d'avoir une vision correcte du développement durable en Belgique ?

La Belgique est-elle sur la voie d'un développement durable ?

1. Développement économique

Pendant les débats, de nombreuses questions se sont posées concernant le rôle du PIB, certains membres estimant en effet que cet indicateur reposait sur de nombreuses conventions peu compatibles avec le développement durable et que des indicateurs alternatifs auraient été plus pertinents. La seule voie du compromis a été de retenir le PIB, car il est encore considéré comme un indicateur fondamental pour montrer la vigueur d'une économie. Il faut néanmoins souligner que c'est un indicateur de flux qui montre la création de richesse, mais qui ne donne pas vraiment compte de l'état des capitaux (financiers, sociaux ou environnementaux) à partir desquels cette richesse se crée.

La Belgique montre un taux de croissance du PIB par habitant, qui est dans la bonne moyenne européenne, souvent supérieur à ceux de la France et de l'Allemagne. La valeur du PIB brut par habitant est plus élevée en Belgique qu'en France et de l'Allemagne, alors qu'elle leur était comparable jusqu'en 2001-2003, période plus difficile que la Belgique a mieux traversée. Il faut remarquer que sur une longue période (1900-2008), le PIB brut par habitant a stagné jusqu'en 1950 (avec des périodes de chute au début des années 30 et pendant la deuxième guerre mondiale). La croissance a été ensuite très soutenue jusque dans les années 70, où un rythme plus lent s'est installé.

Le taux de croissance de la productivité totale des facteurs (moyenné sur des périodes de 5 ans) montre quelle est la part dans la croissance des facteurs de production autres que le travail et le capital, à savoir essentiellement l'innovation (tant technologique qu'organisationnelle). On observe en Belgique, comme dans les autres pays, une chute de ce taux de croissance depuis le milieu des années 90 (à l'exception de la France), dont il faudrait soigneusement analyser les causes.

Le taux d'activité entrepreneuriale (TEA) indique le pourcentage de la population active impliquée dans la création d'une nouvelle entreprise. Le TEA innovation retenu comme indicateur clé montre le pourcentage de ces entrepreneurs qui créent une entreprise innovante. Il est de 1.82 % en Belgique en 2007, ce qui représente 58 % des 3.15 % de la population impliquée dans la création d'une entreprise. Le TEA innovation est donc particulièrement élevé en Belgique. Mais, il faut savoir qu'innovation est compris ici dans un sens très large (création d'un nouveau produit, service ou marché) et que l'échantillon retenu par le Vlerick, qui compile ces chiffres pour la Belgique est assez réduit.

Le nombre de brevets par million d'habitants reste d'ailleurs très faible en Belgique qui est presque en dernière position.

De même le taux d'emploi (mesuré sur la tranche d'âge de 15 à 64 ans) reste faible en Belgique (autour de 60 %), même si on a connu une légère augmentation, comme la plupart des autres pays.

2. Pauvreté et cohésion sociale

Le taux de risque de pauvreté après transferts sociaux indique la proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en-dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Ce taux qui régulièrement décroît jusqu'en 1999, a ensuite stagné et crû depuis. Une constatation est malheureusement claire : la pauvreté au mieux ne recule plus en Belgique, elle s'aggrave même sans doute depuis 5 ans. Cette tendance est observée dans les autres pays européens. Un pays comme la Suède où ce taux est particulièrement bas voit aussi ce taux croître de manière régulière. Il faut remarquer que ce taux de pauvreté avant transferts sociaux est supérieur à 30 % et semble décroître ces dernières années, après une forte croissance.



L'indicateur de Gini nous montre comment la richesse produite est redistribuée entre les citoyens : plus sa valeur est basse, plus les revenus ont tendance à être égaux (si l'indice valait zéro, les revenus de tous seraient égaux, au contraire si l'indice valait 100, une seule personne recevrait la totalité des revenus produits dans un pays). La tendance à la réduction de cet indice (et donc à la réduction des inégalités de revenus) s'est arrêtée lui aussi à la fin des années 90, comme partout ailleurs. La Belgique apparaît comme un pays plus inégalitaire que ses voisins, même si ces derniers ont presque tous connu une augmentation des inégalités ces dernières années. La Suède qui apparaît comme le pays le plus égalitaire voit aussi augmenter les inégalités.

Le chômage de longue durée (12 mois et plus) a décliné en Belgique jusqu'au tout début des années 2000, depuis, il semble en légère croissance, autour de 4%, ce qui place la Belgique en avant dernière position, après l'Allemagne.

3. Changement démographique

Avant toute chose sur ce thème, il est très difficile de dire dans quel sens les indicateurs retenus devraient évoluer pour aller dans le sens du développement durable. Le CFDD a préféré retenir ces trois indicateurs pour montrer la dynamique de la population, le pourcentage de personnes âgées, la natalité, l'immigration.

Le terme « taux de dépendance » a été jugé comme inapproprié par certains, il n'en a été retenu, parce qu'il est ainsi qualifié par Eurostat. Il y aura environ presque 1 personne de plus de 65 ans pour deux actifs vers 2050, on est actuellement à environ 1 pour 4. Cette évolution doit appeler à prendre des mesures dans un pays où le système de pensions se fait par répartition.

En ce qui concerne le taux de fécondité, la Belgique présente un taux de 1.6 enfants par femme, le taux de renouvellement de la population étant de 2.1. Néanmoins, comme pour de nombreux chiffres de santé publique, il n'y a plus de données pour la Belgique depuis 1998, ce qui est dû en partie à la régionalisation du traitement des données. Il faut remarquer la croissance continue de la fécondité en Suède et dans tous les pays voisins (sauf l'Allemagne), due sans doute à des politiques favorisant les naissances.

Le solde migratoire est largement positif pour la Belgique, qui ne cesse d'attirer de nouveaux habitants. Une décroissance du solde est observée en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, dont le solde migratoire est devenu négatif.

4. Santé publique et santé sociétale

Le nombre d'années de vie en bonne santé avait été retenu comme indicateur clé pour la santé publique, néanmoins, une chute de 10 ans existe entre le chiffre 2003 et de 2004, vraisemblablement du fait d'une modification de la méthodologie. La Belgique passe ainsi de la première position à l'avant-dernière, en terme de nombre d'années de vie en bonne santé. Il est donc difficile de tirer des conclusions sans recherche plus avancée.

De même pour le taux de mortalité par suicide, qui est un indicateur qui pose certains problèmes méthodologiques, la Belgique présentait le taux le plus élevé, mais il n'y a plus de chiffre depuis 1998, du fait de la régionalisation du traitement des données. A nouveau, il est presque impossible de tirer des conclusions.

Le nombre annuel de décès par accidents de la route montre lui clairement la très mauvaise position de la Belgique, qui bien qu'elle voyant ce nombre diminuer depuis 2000, passe clairement en dernière position, car les autres pays connaissent des diminutions plus importantes, comme la France. La Belgique conserve un taux de décès par habitant double à celui des Pays-bas et de la Suède.

5. Changement climatique et énergie

Les émissions de gaz à effet de serre décroissent en Belgique, comme dans la plupart des autres pays (moins les Pays-bas). Certains ont fait remarquer que par ces chiffres, on ne tient pas compte des émissions nécessaires à la production que la Belgique importe, mais on quantifie bien les émissions induites par la production de biens exportés par la Belgique.

Néanmoins, cette diminution ne concerne pas le CO₂, car la consommation absolue d'énergie en Belgique reste stable. Il faut noter d'ailleurs qu'il aurait sans doute été plus pertinent d'avoir un indicateur relatif de consommation d'énergie (par habitant ou par unité de PIB), mais il n'a pas été possible de dégager un consensus à ce propos.

6. Modes de production et de consommation

Un indicateur de flux de matières devrait être développé, selon l'avis du CFDD, c'est-à-dire en reprenant les spécifications de l'avis de 2007 : l'indicateur doit être développé sur la base des indicateurs existants afin de mesurer au mieux les flux de matières utilisées en Belgique, tout en tenant compte de ses spécificités. De plus, dans la construction de cet indicateur, le CFDD estime qu'il faut aussi tenir compte de trois aspects complémentaires

- La qualité du travail lors du processus de production tant dans le Nord que dans le Sud.
- l'efficacité de la production en terme de valeur ajoutée par quantité de matière consommée,
- l'évolution de la consommation vers des biens de plus en plus durables,

Comme indicateur « proxy », nous pouvons prendre le TMR (total material requirement). Cet indicateur est particulièrement intéressant, car il mesure en tonnes par personne non seulement la quantité de matière produite et importée, mais aussi tous les flux cachés, c'est-à-dire les quantités de matière sans valeur économique, mais qu'il est nécessaire de déplacer pour produire les matières qui seront finalement consommées. Deux exemples sont l'érosion des sols en agriculture et les résidus de extractions dans les mines. Cet indicateur reflète assez bien l'impact sur l'environnement de nos modes de production.

Pour ce qui concerne le volte consommation, le CFDD recommande la mise au point d'un indicateur global reprenant les déchets ménager, ainsi que le taux de recyclage de ces déchets. La Belgique présente le taux de déchets par habitant presque le plus bas, mais il faut bien remarquer qu'il s'agit des déchets ménagers directs et qu'il y a une légère évolution vers la hausse, comme les autres pays, à l'exception de l'Allemagne. Le taux de recyclage pour les emballages par exemple atteint presque les 80 %. Il ne devrait pas y avoir de confusion entre la nécessité de réduire la quantité de déchets et celle d'augmenter les taux de recyclage.

7. Gestion des ressources naturelles

Il n'existe pas d'indicateur intégré de la biodiversité. Il serait d'ailleurs complexe à élaborer. Comme indicateur proxy, nous avons retenu comme Eurostat l'indice des oiseaux communs, qui montre malgré les oscillations une tendance nette vers la baisse.

Pour ce qui est du mitage du territoire, il n'existe pas encore d'indicateur disponible. De même en est-il pour la qualité globale des eaux de surface.

Il faut aussi remarquer que le CFDD n'a pas retenu d'indicateur sur la qualité de l'air ou sur les nuisances sonores.



8. transport durable

L'indicateur de saturation de tous les réseaux de transport n'existe pas. Seul est disponible pour le moment, un indicateur qui décrit pour trois années le nombre d'heures perdues sur les autoroutes dans les embouteillages. Aucune comparaison internationale n'est possible.

La distribution modale des transports semble montrer un pourcentage relativement plus bas pour le transport routier de personnes en Belgique par rapport aux autres pays. Il faut néanmoins remarquer que la plupart des pays se situent entre 84 (Belgique et Suède) et 87 % (France et Pays-Bas). A part la Suède et dans une moindre mesure la Belgique, la part de la route ne cesse d'augmenter dans les transports de personnes.

Les réseaux ferroviaires sont partout en régression en Europe, mais la baisse semble s'être stabilisée depuis 2000. La Belgique présente un taux assez bas, par rapport à des pays moins denses comme la France ou l'Allemagne.

9. Bonne gouvernance

Un seul indicateur a été retenu : la dette publique comparée au PIB. La Belgique qui part d'un niveau de dette très élevé a réduit ce ratio jusqu'en 2006, alors que la France et l'Allemagne ont augmenté leur niveau d'endettement public depuis le début des années 2000. Pour rappel, l'objectif européen est de 60 %. Seuls les Pays-bas font moins.

10. Partenariat global

Pour ce thème, il n'a pas été possible d'atteindre un consensus au sein du CFDD, qui propose comme indicateur clé l'aide aux pays en développement en pourcentage du PIB, accompagné d'un indicateur à développer plus ciblé sur le commerce international. Seuls les Pays-Bas atteignent l'objectif de 0.7 %. La croissance de l'aide observée en Belgique en 2003 pourrait être en grande partie conjoncturelle. La plupart des pays maintiennent au même niveau leur aide, voir la font décroître fortement, comme la France.

Synthèse

La Belgique est un des pays les plus riches au monde, elle est capable de générer une richesse élevée et cette richesse croît de manière régulière dans le temps. L'innovation n'est pas absente de son développement, même si elle ne parvient pas à augmenter son nombre de brevets par habitant. La Belgique présente un taux d'activité faible.

Mais la pauvreté ne recule plus en Belgique depuis presque dix ans. Au contraire, les inégalités s'accroissent, le revenu national est distribué de manière moins équitable et le chômage de longue durée ne parvient pas à décroître.

A cause de manques de données ou de ruptures méthodologiques, il est très difficile de déduire quel est l'état de santé physique ou mental des Belges. Nous avons sans doute une espérance de vie en bonne santé élevée, mais les chiffres devraient être examinés de plus près. Notre taux de suicide est lui préoccupant, mais il faudrait attendre de disposer de données actualisées. Enfin, il est clair que la Belgique est en grand retard dans sa lutte contre la violence routière, nous présentons en effet le taux le plus élevé de tués sur la route.

La démographie belge présente une dynamique assez élevée, mais nous ne savons pas quel est le taux de fécondité. Le vieillissement devra être géré, pour qu'il devienne une opportunité pour le développement durable.

Notre biodiversité s'érode comme ailleurs, mais il est difficile de mesurer l'ampleur de cette érosion, par manque de données. Nous ne savons pas non plus, quel est le niveau de non durabilité de gestion de notre territoire, de nos eaux, de nos terres et de notre air.

La Belgique semble présenter une forte empreinte en terme d'impacts dus à ses modes de consommation ou de production, malgré des efforts importants en terme de gestion des déchets et de promotion du recyclage.

La Belgique diminue ses émissions de gaz à effet de serre, mais cette diminution ne semble pas toucher le CO₂, issu de sa consommation d'énergie, qui elle ne diminue pas.

Enfin, els données existantes ne permettent pas d'avoir une vision très claire de ce qui se passe dans les transports, notamment en terme de développement de l'accessibilité des transports publics.

Notre dette diminuait de manière structurelle jusqu'il y a peu, mais elle est encore à un niveau très élevé, en comparaison avec les autres pays européens.

Le développement durable est complexe et nécessite d'examiner de nombreuses dimensions d'une société complexe. Il semble évident que si quelques témoins lumineux de notre tableau de bord sont au vert, d'autres sans doute plus nombreux sont à l'orange, voire au rouge. Mais il faut aussi résoudre un problème plus central pour les indicateurs de développement durable : de nombreux témoins sont éteints, soit parce que les données n'existent pas ou ne sont pas actualisés, soit parce que la méthodologie devrait être mieux définie.



3. Présentation des travaux de la task force développement durable sur les indicateurs de développement durable par Mme Natacha Zuinen

Les slides de présentation de ces travaux sont disponibles sur le site du CFDD. Mme Zuinen annonce la parution en 2009 d'un deuxième tableau d'indicateurs de développement durable, le premier étant paru en 2005.

Mme Zuinen signale dans son dernier slide les améliorations statistiques requises pour pouvoir construire une liste d'IDD qui suive mieux les engagements politiques de développement durable :

- Liens entre les forces motrices économiques et les pressions environnementales: développement trop faible des comptes satellites
- Modes de consommation et de production durables : manque d'informations régulières et/ou officielles sur certains sujets: consommation de produits labellisés, RSE, consommation alimentaire,...
- Santé: données trop anciennes ou trop lacunaires pour mesurer des problèmes de santé importants, tels que les maladies cardio-vasculaires, l'asthme, les différentes causes de décès, ...
- Données environnementales: disponibilité des données nationales très dépendante des engagements internationaux

4. Analyse de M. Jo Van Assche (Centrum voor duurzame ontwikkeling)

M. Van Assche exprime son respect pour l'initiative du CFDD, qui montre une fois de plus qu'il faut plus de travail dans le domaine des indicateurs.

Une question importante à se poser : quel est l'objectif de cette liste ? Les indicateurs doivent pouvoir être interprétable comme allant ou non dans le sens d'un développement durable. L'indicateur PIB pose question. De même, le nombre d'heures dans les files ne semble pas être un indicateur de durabilité.

Une autre question est : que veut-on mettre en évidence avec tous ces indicateurs, la vision politique qui sous tend cette liste est-elle claire ? M. Van Assche estime que c'est avant tout sur cette vision qu'il faut établir un consensus. Il faudrait sans doute distinguer un set d'indicateurs pour le court terme et un set pour le long terme.

Il faudrait peut-être mettre en place un « comité D », qui impliquerait les Communautés et Régions, avec la fonction de travailler sur une vision du développement durable pour la nation.

5. Analyse de M. Paul-Marie Boulanger (Institut du développement durable)

M. Boulanger apprécie peu de devoir évaluer un processus ex post. Le plus important est de savoir si ce processus de construction de la liste a induit un changement dans les positions des participants à ce processus, au-delà de leurs positions traditionnelles de défense des intérêts de leur organisation.

Les indicateurs devraient permettre une meilleure gouvernance du développement durable Il est néanmoins regrettable que l'on ne dispose pas des rapports des réunions ayant mené à la liste.

M. Boulanger rappelle l'étude qu'il avait réalisée avec le CDO sur la construction participative d'indicateurs de développement durable. Plusieurs étapes avaient été identifiées pour mener à bien ce processus.

M. Boulanger émet plusieurs observations sur la liste :

Quelle est la vision synthétique du développement durable que la liste est censée pouvoir représenter, par exemple pour la démographie ou les transports ? Le modèle des trois piliers pris comme référence est de loin le plus pauvre et le plus flou. De plus, on parle d'équilibre entre les trois piliers, sans préciser de quel type d'équilibre il s'agit.

L'évaluation des interactions n'est pas suffisamment explicitée. Il faut des indicateurs de couplage/découplage. Un indicateur comme celui de l'épargne véritable de la banque mondiale permettrait de distinguer les flux et les stocks, ce que la liste ne fait pas, alors que c'est quelque chose d'essentiel pour le développement durable.

Enfin, les indicateurs doivent avoir une interprétation normative claire. (comme la liste suédoise), en mettant en avant des normes et des valeurs : l'efficacité, l'équité, l'adaptabilité, l'intérêt pour les générations futures... Dans la liste du CFDD, il n'y a aucun principe, valeur ou norme mis en avant.

Il faut enfin distinguer développement économique et durabilité, consommation et investissement.

5. Panel d'experts

En réponse aux analyses formulées, M. Decrop rappelle que suite à de longues discussions, la liste du CFDD ne se base pas sur une approche systémique, si les indicateurs clés évoluent positivement, il y a de fortes chances que nous allions dans le sens du développement durable. Travailler sur des stocks à la place des flux avait été envisagé.

M. Sleuwaegen souligne la difficulté de trouver des normes communes. D'autre part, il est utile de montrer l'évolution des externalités, même s'il n'est pas possible de leur donner un coût fixé par un marché. Il rappelle aussi qu'un indicateur qui a fait polémique comme le nombre d'heures perdues dans les embouteillages a aussi un impact sur l'environnement et sur la vie sociale.

M. Boulanger estime qu'il est possible d'avoir un développement sans externalités. Construire des indicateurs est un processus politique qui doit faire appel à la participation. Mais il est difficile de faire ce type de travail avec une liste de plus de 7 à 8 indicateurs. Pour ces raisons, il est nécessaire d'élaborer des indicateurs synthétiques, même s'ils présentent des défauts.

M. Van Assche récuse le point de vue néo classique selon lequel corriger les impacts négatifs du développement, c'est aller dans le sens du développement durable. Organiser des consensus sociétaux, c'est aussi parfois avoir des résultats surprenants.

M. Decrop se demande comment assurer une pérennité et un impact sur la politique des processus participatifs qui parfois durent très longtemps.

M. Boulanger pense que le processus finlandais qui est un des plus participatifs a engrangé le plus de résultats. Il faut avant tout un engagement véritable de la classe politique qui s'engage pour le long terme, au-delà de leur agenda de court terme.



6. Les indicateurs de développement durable en Flandre par M. Luk Bral (Studiedienst van de Vlaamse Regering)

La Flandre a développé depuis deux ans maintenant une liste de 26 indicateurs de développement durable sur les mêmes dix thèmes que ceux retenus par le CFDD. Cette liste se base sur celles d'Eurostat.

Le Pacte de Vilvorde a déterminé des objectifs, une vision pour la région flamande, soutenus par 88 indicateurs couplés donc à des objectifs, souvent reliés aux objectifs de Lisbonne. Un nouveau processus impliquant les partenaires sociaux va se mettre en place pour l'horizon 2020.

Les discussions portent d'abord sur les choix et les objectifs, ce n'est qu'ensuite que sont déterminés les indicateurs. Il serait utile maintenant d'élaborer des indicateurs de suivi des politiques, mais il faut éviter une prolifération d'indicateurs.

7. Les indicateurs de développement durable en Communauté française par Mme Annie De Wiest

Mme De Wiest estime qu'il est difficile de faire des remarques, sans paraître critique. Une liste d'indicateurs doit rester pédagogique, sans tomber dans le simplisme. L'éducation est un thème essentiel qui a été à peine cantonné dans le développement économique. Le problème de la démarche se basant sur une liste européenne est qu'on ne tient pas compte parfaitement des domaines qui ne sont pas de compétences européennes, comme l'éducation ou la culture.

La politique culturelle est aussi une grande absente de cette liste. Il faudrait aussi un indicateur d'égalité des chances, même si celui-ci est mentionné comme à développer.

Mme De Wiest signale que les problèmes de données en matière de santé publique devraient progressivement se résoudre.

8. Les indicateurs de développement durable en Région wallonne par M. Vincnet Brahy (cellule état de l'environnement wallon)

Les slides de la présentation des indicateurs en région wallonne faite par M. Brahy sont disponibles sur le site du CFDD.

M. Brahy estime que la liste du CFDD semble équilibrée, le set d'indicateurs est jugé assez faible et la pertinence de certains d'entre eux est discutée. Il faudrait vérifier la robustesse des indicateurs retenus, en tester leur sensibilité. Un point aussi très important est de rendre la liste compréhensible pour les citoyens.

9. Communication du Ministre Magnette, par Cédric Van de Walle (cabinet du Ministre)

Plusieurs événements importants liés aux indicateurs vont se produire prochainement, comme la publication du WWF sur l'empreinte écologique, l'étude sur l'empreinte écologique (Bureau du plan, DG Statistique, Global footprint network), enfin la task force va prochainement publier sa liste d'indicateurs de développement durable.

A côté des avancées scientifiques, un travail politique est également nécessaire, afin de discuter des objectifs et des jalons.

Il faut veiller à l'intégration (plans, rapports, cfdd) et à la cohérence entre les différents départements et les différents niveaux de pouvoir.

Le texte qui donne le cadre de la stratégie nationale de développement durable pour aboutir à une liste nationale préconise l'établissement d'un texte de vision (futur souhaitable) pour décider de la liste, en tenant compte de l'avis du CFDD.

Relancer le processus de stratégie nationale devrait permettre de relancer la réflexion sur la liste d'indicateurs de développement durable.



10. Débat

Jehan Decrop : un des grands problèmes néanmoins est que les plans nationaux sont souvent une agrégation des plans régionaux et fédéral. Comment est-il possible d'aller plus loin ?

Luk Bral : La Flandre désire quant à elle se positionner en se comparant à d'autres régions européennes fortes, mais pas tellement au niveau national. La Flandre a pour objectif de se retrouver parmi les 5 régions les plus fortes d'Europe. L'investissement pour aller vers une liste nationale est donc très réduit.

Annie De Wiest : La Communauté française est partenaire dans l'accord cadre de 2005. Elle continuera à travailler dans cet esprit.

Vincent Brahy : La Wallonie veut se comparer avec des régions européennes ayant un passé similaire au sien. Il faut créer une plateforme au niveau national pour établir une liste d'indicateurs belge. Pour aboutir à une liste minimale commune, il faut avant tout disposer d'objectifs communs aux différentes régions.

Jan Turf estime qu'il n'existe en fait aucune politique nationale. Etablir des indicateurs à un niveau politique sans que n'existe de politique à ce niveau n'a pas de sens.

Bruno Kestemont (à titre personnel) estime que le CFDD se place au dessus de la mêlée et lance une interpellation au monde politique. Pour mesurer le développement durable, il faut se situer au niveau le plus haut possible. Les différents acteurs sont solidairement responsables de l'état du développement durable. Si on limite l'exercice à du "benchmarking" avec les autres régions, on risque tout simplement de se développer au détriment des autres.

Cedric Van de Walle rappelle que la Belgique a des obligations en tant qu'entité globale. Mais, il est logique que pour évaluer les politiques à différents niveaux, il est peut-être inévitable d'utiliser des indicateurs différents. L'idée de développer une plateforme commune au niveau national est à retenir, ceci nécessiterait un accord de coopération et la définition de nos obligations communes à long terme, processus à soutenir par une vision à long terme.

Questions sur le futur

Le séminaire a bien montré que l'établissement d'une liste d'indicateurs de développement durable est une priorité, mais sans engagement clair du politique, cela reste un grand chantier.

L'initiative du CFDD a été saluée par tous comme utile, même si elle comporte des limites, du fait même des modalités de l'exercice que le CFDD s'est imposé, dans le cadre d'un avis d'initiative.

La liste du CFDD a néanmoins une légitimité forte : c'est sans doute d'ailleurs la liste qui présente la légitimité la plus élevée actuellement, au niveau fédéral/ national.

D'autre part, elle assume aussi une fonction pédagogique évidente, au sein du CFDD, mais aussi vis-à-vis de l'extérieur. Elle peut aussi devenir un instrument de formation et de communication du développement durable.

Au-delà, une telle liste peut devenir un instrument d'évaluation fort de la politique de développement durable, d'abord pour les membres du CFDD, mais aussi au-delà.

Le séminaire a montré que plusieurs intégrations sont nécessaires :

- entre les travaux scientifiques et les priorités/ visions politiques : une plateforme pourrait assurer cette fonction.

- entre les différents niveaux de pouvoir : un accord de coopération a été évoqué.
- entre les différents acteurs sociétaux : le CFDD a bien progressé dans cette voie.
- Entre la politique et les citoyens / organisations sociétales : fonction de communication/ participation

Le CFDD fait collaborer les acteurs sociétaux, les scientifiques et a également voulu impliquer les régions et communautés dans ses processus.

Une demande d'avis au CFDD est programmée dans le projet de plan fédéral de développement durable. Cette demande porterait plus sur les indicateurs intégrés.